



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine



2021

Rapport d'activités

12 juillet 2021 - 02 mai 2022



Sites Natura 2000

FR7200732 Coteaux de Thézac et de Montayral

FR7200733 Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes

Département de Lot-et-Garonne (47)

05 55 03 29 07

| cen-nouvelle-aquitaine.org

| 6 ruelle du Theil,

87510 Saint-Gence

Coteaux de Thézac et de Montayral

FR7200732

Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes

FR7200733

Bilan d'animation

Année 2021

12 juillet 2021 au 2 mai 2022

Rédaction et Cartographie : Julie Goblot, CEN Nouvelle-Aquitaine

Crédits photographiques : J. GOBLOT, sauf mention contraire

Photo de couverture : Coteau calcaire à Tournon-d'Agenais (F. HERVOUET, 2020)

Référencement :

GOBLOT J., 2022 –*Bilan annuel d'animation des sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » - Mai 2021/Avril 2022.* Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. 18 pages + annexes

Tables des matières

PREAMBULE	3
A BILAN D'ANIMATION 2021	3
A.1 MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION	3
A.2 MISE EN ŒUVRE DES MESURES NON CONTRACTUELLES ET AUTRES ACTIONS	11
A.3 PHASE DE SYNTHÈSE, DE BILAN ET MISE A JOUR DU DOCOB	14
A.4 BILAN FINANCIER	14
A.5 REPARTITION DU TEMPS D'ANIMATION	16
B PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE TRANCHE D'ANIMATION 2022-2023	16
LISTE DES ANNEXES	18

Table des tableaux et figures

Tableaux

TABLEAU 1 : MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS ET CHARTES – SYNTHÈSE DE L'ANIMATION 2021	4
TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DES CONTRATS EN COURS ET PROJETS DE CONTRAT	5
TABLEAU 3 : MISE EN ŒUVRE DES MAEC – SYNTHÈSE DE L'ANIMATION 2021	8
TABLEAU 4 : BILAN DES MAEC CONTRACTUALISÉES EN 2021	10
TABLEAU 5 : MESURES NON CONTRACTUELLES ET AUTRES ACTIONS : SYNTHÈSE DE L'ANIMATION 2021	11
TABLEAU 6 : AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES : RESULTATS DES SUIVIS DES CHIROPTÈRES (2021-2022)	12
TABLEAU 7 : BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE CEN NOUVELLE AQUITAINE DU 12/07/2021 AU 02/05/2022	15

Figures

FIGURE 1 : LOCALISATION DES CONTRATS ET CHARTES EN COURS EN 2021	6
FIGURE 2 : SURFACE ENGAGÉE PAR TYPE DE MAEC EN 2021	7
FIGURE 3 : LOCALISATION GÉNÉRALE DES MISSIONS D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES MENEES EN 2021	13
FIGURE 4 : REPARTITION DU TEMPS D'ANIMATION PAR MISSION EN 2021	16

Préambule

Suite à la précédente phase d'animation, terminée le 30 mars 2021, l'Etat a lancé en avril 2021 une consultation pour l'animation groupée de **deux Documents d'Objectifs** : FR7200733 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes » et FR7200732 « Coteaux de Thézac et de Montayral ».

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine s'est porté candidat à cette nouvelle phase d'animation d'une durée de 3 années : de juillet 2021 à avril 2024.

Le présent rapport constitue le **bilan d'animation 2021-2022, des sites Natura 2000 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes »** (site de Lascrozes) **et « Coteaux de Thézac et de Montayral »** (site de Thézac), première tranche de ce cycle d'animation. Il présente l'ensemble des actions réalisées ainsi que le bilan financier entre le 12 juillet 2021 et le 2 mai 2022, (Chapitre A) et les perspectives pour la prochaine phase d'animation (Chapitre B).

En 2021, l'équipe d'animation se compose de Julie Goblot, Iris Prinnet et Olivier Vannucci du CEN Nouvelle-Aquitaine.

A Bilan d'animation 2021

A.1 Mise en œuvre de la contractualisation

Les outils de gestion disponibles sont les contrats Natura 2000 : mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) pour les surfaces agricoles et contrats « ni agricoles ni forestiers » (« ni-ni ») hors surfaces agricoles. Enfin, tout résidant, exploitant ou encore usager du territoire Natura 2000 peut s'engager dans la charte Natura 2000 (engagements de bonnes pratiques) du site correspondant.

A.1.1 Mise en œuvre des contrats et chartes

Actuellement, **cinq contrats « ni-ni » visant la restauration de milieux embroussaillés et l'entretien de milieux ouverts (pelouses sèches) sont en cours sur les sites de Thézac et Lascrozes** :

- Trois contrats en cours d'engagement :
 - Deux contrats engagés en 2018 sur le site des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » pour la période 2018-2022 (Plateau de Lascrozes, 0,33 ha / Coteau de Castelmerle, 2,33 ha) ;
 - Un contrat engagé en 2020 sur le site des « Coteaux de Thézac et de Montayral » pour la période 2020-2022 (coteaux secs autour de l'aérodrome de Montayral, 4,05 ha).
- **Deux nouveaux contrats engagés en 2021 sur le site de Lascrozes pour la période 2021-2024** :
 - sur la commune de Tournon-d'Agénais (Coteau de Casserouge), afin de poursuivre les efforts de restauration et d'entretien des milieux naturels d'intérêt communautaire qui ont été menés jusque-là (1,07 ha) ;
 - sur la commune de Masquières : Restauration et entretien du coteau calcaire du Pech de Lartel par des opérations de débroussaillage et pâturage (2,3 ha).

Enfin, deux projets de contrats ont été préparés pour l'année 2022, un seul a été déposé auprès des autorités de gestion, pour la restauration de pelouses sèches en voie de fermeture par des résineux sur la commune de Thézac.

Concernant les chartes, **une nouvelle charte a été signée sur le site de Thézac** (commune de Montayral). Ainsi, trois chartes sont actuellement en cours d'engagement sur les sites de Thézac et Lascrozes.

Tableau 1: Mise en œuvre des contrats et chartes – synthèse de l'animation 2021

Prise de contact avec les propriétaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ En 2021, les contacts engagés les années précédentes ont été poursuivis afin de discuter des possibilités de contractualisation. à informations sur les contrats Natura 2000, recommandations générales de gestion selon les milieux.
Diagnostic des parcelles, Proposition de contrats et aide au montage de dossier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Deux contrats ont été déposés en mai 2021 (diagnostic des parcelles réalisé sur la précédente phase d'animation) ; ○ Deux visites terrain ont été réalisées pour des propriétaires privés potentiellement intéressés par des contrats. ○ Un projet de contrat a été déposé début 2022. ○ Un accompagnement individualisé dans le suivi des contrats en cours et dans la constitution des dossiers de demande de subvention a été réalisé.
Suivi de l'instruction des dossiers	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des contacts réguliers ont été menés avec les institutions impliquées afin de suivre l'instruction des contrats Natura 2000 et une restitution a été effectuée aux contractants.
Aide à la mise en œuvre technique des actions	<ul style="list-style-type: none"> ○ Un accompagnement technique a été réalisé pour la mise en œuvre et le suivi des travaux prévus dans les contrats en cours durant l'automne-hiver 2021-2022.
Suivi technique, administratif et financier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sur l'ensemble des contrats et chartes, le CEN Nouvelle-Aquitaine a assuré un suivi administratif et financier en lien avec la DDT, en accompagnant également certains propriétaires dans leur demande de paiement après réalisation des travaux.

Tableau 2 : Synthèse des contrats en cours et projets de contrat

Site Natura 2000	Localisation	Contractant	Période de souscription	Mesures engagées		Surfaces (ha)	Montant
Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes - FR7200733							
Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes	Coteau de Castelmerle	CEN NA	2018-2022	N01Pi	Ouverture manuelle de milieux naturels fortement et moyennement embroussaillés	2,33	17 006,50 €
				N04R	Maintien manuel des milieux naturels ouverts par fauche		12 100,50 €
				-	Frais d'études et frais d'expert		3 441,19 €
				Total			2,33
	Plateau de Lascrozes	Collectivité	2018-2022	N01Pi	Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés	0,02	35,55 €
				N04R	Maintien manuel des milieux naturels ouverts par fauche	0,33	706,88 €
				Total		0,33	742,43 €
	Pech de Lartel	Propriétaire privé	2021-2024	N01Pi	Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés	0,57	773,43 €
				N03Pi	Acquisition du matériel de pâturage	2,28	1 196,00 €
				N03Ri	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts		3 144,32 €
Total		2,28	5 113,75 €				
Coteau de Casserouge	CEN NA	2021-2024	N04R	Maintien manuel des milieux naturels ouverts par fauche	1,07	14 380,80 €	
Total		1,07	14 380,80 €				
Coteaux de Thézac et de Montayral - FR7200732							
Coteaux de Thézac et de Montayral	Coteaux autour de l'Aérodrome de Montayral	Propriétaire privé	2020/2022	N01Pi	Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage	4,05	6 658,81 €
				N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger		2 391,46 €
				-	Frais d'études et frais d'expert		900,00 €
				Total			4,05
	Coteaux de Thézac*	CEN NA*	2022/2024*	N01Pi	Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage	1,01	12 686,00 €
				N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger		6 100,00 €
-				Frais d'études et frais d'expert	2 254,32 €		
Total		1,01	21 040,32 €				
<i>*projet de contrat en attente de validation par l'autorité de gestion</i>							

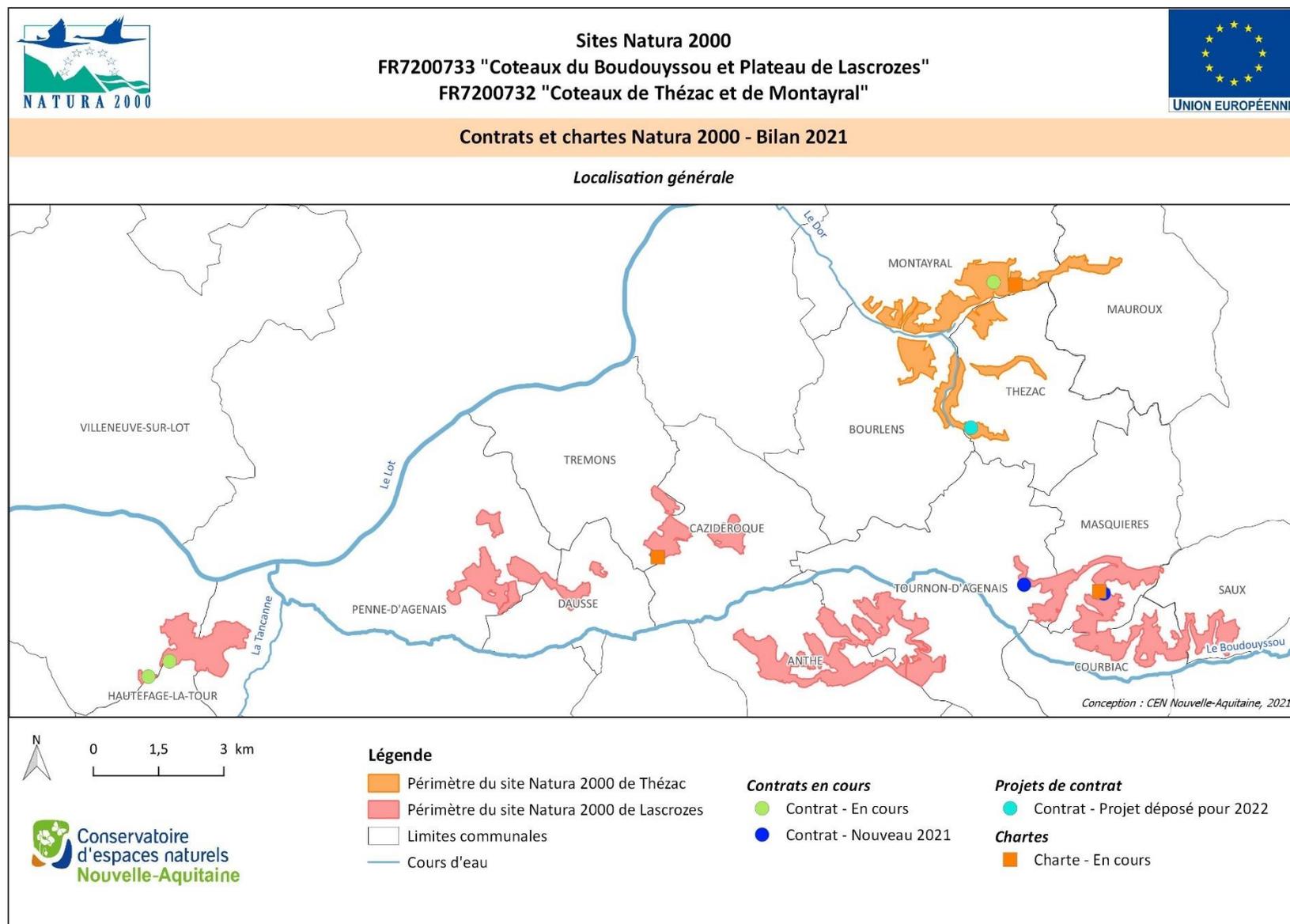


Figure 1 : Localisation des contrats et chartes en cours en 2021

Bilan d'animation 2021/2022

Sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

A.1.2 Mise en œuvre des mesures agroenvironnementales et climatiques

Le périmètre du **Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)** englobe et s'étend autour des sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes », sur une surface totale de **4305,6 ha**. Il s'étend sur **13 communes en Lot-et-Garonne** (les 2 communes concernées par les sites Natura 2000 dans le Lot (région Occitanie) ne sont pas incluses à ce PAEC). La Surface Agricole Utile (SAU) représente environ 30% de la surface du territoire du PAEC, soit 1513,64 ha (Source : RPG, 2015).

Le choix des mesures ouvertes à la souscription s'est fait en 2015 selon les éléments diagnostiqués sur le périmètre du PAEC et avec la consultation des agriculteurs (cf. Bilan d'animation 2015). La liste des mesures proposées a été mise à jour en 2016 et 2017, selon les retours d'expérience du terrain et les évolutions du cadre national. Depuis 2018, le nombre de MAEC proposées par territoire est limité à 5. Ainsi, la liste des mesures a été réduite afin de ne conserver que les mesures les plus adaptées au territoire.

Actuellement en phase de transition de la PAC, la mise en œuvre des MAEC ne s'est pas faite à l'identique en 2021 : de nouveaux engagements ont été possibles pour une durée de un an ou cinq ans selon les mesures choisies. Ainsi, tous les exploitants engagés en 2015 et 2016, dont les MAEC sont arrivés à échéance, ont eu la possibilité de renouveler leurs engagements. La majorité des exploitants dont les engagements étaient arrivés à échéance ont renouvelé leurs engagements pour 2021. Certains ont également pu engager de nouvelles surfaces (= nouveaux engagements). Des nouveaux engagements ont aussi eu lieu pour 4 exploitants primo-contractants.

Bilan synthétique : 10 mesures souscrites par 11 exploitants sur 96,51 ha - dont 42,13 ha de nouvelles surfaces engagées, le reste constituant des renouvellements de MAEC arrivées à échéance.

La Figure 2 ci-dessous présente une synthèse des surfaces engagées sur le territoire par grand type de MAEC. Concernant les nouveaux engagements, la création de prairie est la mesure la plus importante en termes de surface. Les surfaces anciennement engagées dans la MAEC de Création de prairie en 2015 ou 2016 ont été réengagées dans des MAEC de Gestion extensive des prairies, expliquant la part importante de ce type de MAEC pour les renouvellements. Cela démontre l'engagement des exploitants engagés dans une démarche durable pour une exploitation respectueuse de l'environnement.

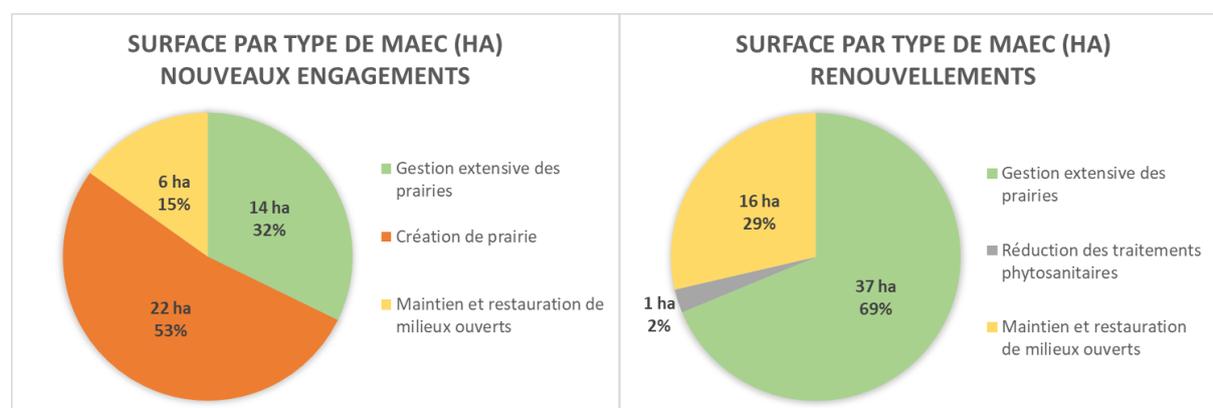


Figure 2 : Surface engagée par type de MAEC en 2021

Le détail des surfaces engagées par MAEC et les budgets associés sont présentés dans le Tableau 4 en page 10.

Pour 2022, Le budget prévisionnel attribué au territoire des Coteaux de Thézac-Lascrozes (AQ_THLA) est de 45 000€ pour les nouveaux engagements (pour 55 000 € demandés lors du dépôt de la réponse à l'AAP). La reconduction des engagements arrivés à échéance sera de nouveau possible pour une durée d'un an, en attendant la nouvelle programmation PAC en 2023. Aussi, de nouveaux engagements seront possibles, d'une durée de 1 an ou de 5 ans selon les mesures. La liste des MAEC disponibles à la contractualisation en 2021 et 2022 sur le territoire AQ_THLA est présentée en Annexe 1.

Tableau 3 : Mise en œuvre des MAEC – synthèse de l'animation 2021

Prise de contact avec les exploitants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour la campagne 2021, un courriel d'information quant à la possibilité de nouveaux engagements en 2021 a été envoyé à tous les exploitants agricoles concernés par le territoire. ○ Un courriel d'information a de nouveau été envoyé pour la campagne 2022. ○ Les exploitants arrivés à échéance de leurs engagements ont été contactés individuellement afin de renouveler leurs MAEC.
Rédaction du PAEC	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le dossier de candidature en réponse à l'appel à projet pour un PAEC 2021 a été déposé fin 2020. Il a été validé avec une enveloppe réservataire de 55 000€ pour les nouveaux engagements. ○ Afin de permettre les reconductions 2022 ainsi que de nouveaux engagements, un nouveau dossier de candidature a été déposé en décembre 2021 pour la campagne 2022. Il a été validé avec une enveloppe réservataire de 45 000€ pour les nouveaux engagements.
Animation du PAEC	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Campagne 2021 :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Des rencontres individuelles ont eu lieu avec 6 agriculteurs intéressés pour la contractualisation de MAEC en 2021. Des discussions autour des mesures ont été menées avec l'appui des fiches MAEC unitaire et la cartographie des parcelles concernées préparées par l'animateur. Une visite de terrain a ensuite été réalisée sur l'ensemble des parcelles pouvant faire potentiellement l'objet d'une MAEC. Des MAEC adaptées au contexte de chaque exploitation ont été proposées aux agriculteurs selon les enjeux visés et les pratiques agricoles à améliorer. ● Les exploitants en situation de reconduction ont tous été contactés pour l'actualisation de leurs diagnostics parcellaires et d'exploitation. Des visites terrains ont été réalisées et des rencontres individuelles organisées lorsque cela était nécessaire. ● Au total, onze diagnostics agro-environnementaux ont été préparés en 2021 par l'animateur, dont quatre pour des exploitants primo-contractants. ○ Une aide au montage administratif du dossier PAC a été apportée aux agriculteurs par l'animateur. ○ <u>Campagne 2022 :</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Suite au courriel d'information envoyé aux exploitants agricoles, de nouveaux engagements potentiels ont rapidement été envisagés sur le territoire. Les rencontres avec les exploitants concernés ont démarré mi-mars 2022 afin de

finaliser les projets d'engagement et de réaliser les diagnostics de parcelles. Le bilan des engagements MAEC 2022 sera réalisé après la fin de campagne PAC (15 mai 2022) et sera donc présenté dans le prochain bilan d'animation (Tranche 2).

Suivi de l'instruction des dossiers

- Des contacts réguliers ont été menés avec les institutions impliquées afin de suivre l'instruction des dossiers MAEC et une restitution a été effectuée aux contractants. Ces échanges avec les services instructeurs concernent également les MAEC souscrites les années précédentes et toujours en cours d'engagement, que ce soit pour l'instruction des dossiers ou pour l'état d'avancement des paiements de l'aide.
-

Aide à la mise en œuvre technique des actions

- Le suivi de la mise en œuvre des MAEC a été réalisé dans un premier temps par contacts téléphoniques et mails : rappel des engagements et conseils, proposition d'un accompagnement technique sur le terrain.
 - L'animateur a ensuite rencontré certains exploitants (engagements à partir de 2016) sur le terrain lorsque ceux-ci le souhaitent pour leur apporter assistance et conseils techniques pour la bonne mise en œuvre des engagements et des travaux éventuels (restauration et maintien de l'ouverture des habitats en milieux fortement embroussaillés ; conseils pour une fauche respectueuse de l'environnement, etc.).
-

Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins

- Tout au long de la campagne d'animation, l'animateur a réalisé un suivi continu de la consommation financière de l'enveloppe réservataire.
 - Un bilan des engagements MAEC 2021 a été réalisé dès la fin de la campagne 2021 puis transmis aux services PAC de la DDT du Lot-et-Garonne ainsi qu'à la Région Nouvelle-Aquitaine, Autorité de gestion des MAEC.
 - Un nouveau budget prévisionnel a été proposé pour 2022 lors du dépôt de la candidature en réponse à l'appel à projet en décembre 2020.
-

Tableau 4 : Bilan des MAEC contractualisées en 2021

Nouveaux engagements								
MAEC					Engagements 2021			
Type MAEC	Code MAEC	Nom mesure	Montant unitaire	Durée d'engagement	Nb d'exploit.	dont primo-contractant	Surface (ha)	Somme de montant 1/5 ans
Gestion extensive des prairies	AQ_THLA_HE02	Retard de fauche 20j. avec absence de fertilisation	137,10 €	1 an	2	0	7,04	965,18 €
	AQ_THLA_HE03	Retard de fauche 40j.	222,86 €	1 an	1	1	2,4	534,86 €
	AQ_THLA_HE04	Retard de fauche 40j. avec absence de fertilisation	239,10 €	1 an	1	0	4,15	992,27 €
Création de prairie	AQ_THLA_HE06	Création de prairie et gestion par fauche tardive (retard 20j.)	424,86 €	5 ans	3	2	22,17	47 095,73 €
Maintien et restauration de milieux ouverts	AQ_THLA_PS01	Entretien par gestion pastorale	75,44 €	1 an	1	0	1,86	140,32 €
	AQ_THLA_PS06	Ouverture et entretien par gestion mécanique ou manuelle	247,56 €	5 ans	1	0	0,88	1 089,26 €
	AQ_THLA_PS08	Maintien de milieux ouverts par gestion mécanique ou manuelle	95,42 €	1 an	2	1	3,63	346,37 €
TOTAL				-	9*	3*	42,13	51 164,00 €

Renouvellements (MAEC 2015 et 2016 arrivées à échéance)								
MAEC					Engagements 2021			
Type MAEC	Code MAEC	Nom mesure	Montant unitaire	Durée d'engagement	Nb d'exploit.	dont primo-contractant	Surface (ha)	Somme de montant 1/5 ans
Gestion extensive des prairies	AQ_THLA_HE01	Retard de fauche 20j.	120,86 €	1 an	2	-	17,96	2 170,65 €
	AQ_THLA_HE02	Retard de fauche 20j. avec absence de fertilisation	137,10 €	1 an	2	-	5,96	817,12 €
	AQ_THLA_HE04	Retard de fauche 40j. avec absence de fertilisation	239,10 €	1 an	3	-	13,45	3 215,90 €
Maintien et restauration de milieux ouverts	AQ_THLA_PS01	Entretien par gestion pastorale	75,44 €	1 an	1	-	3,94	297,23 €
	AQ_THLA_PS02	Maintien de milieux ouverts par gestion pastorale avec absence de fertilisation azotée	86,11 €	1 an	1	-	6,43	553,69 €
	AQ_THLA_PS08	Maintien de milieux ouverts par gestion mécanique ou manuelle	95,42 €	1 an	1	-	5,21	497,14 €
Réduction des traitements phytosanitaires	AQ_THLA_VE02	Absence de traitement phytosanitaire de synthèse sur les vergers	368,50 €	1 an	1	-	1,43	526,96 €
TOTAL				-	11*	3*	54,38	8 078,67 €

* Une exploitation pouvant contractualiser plusieurs MAEC, le nombre total d'exploitations engagés en 2021 peut être différent de la somme du nombre d'exploitations engagées par mesure.

A.2 Mise en œuvre des mesures non contractuelles et autres actions

Tableau 5 : Mesures non contractuelles et autres actions : synthèse de l'animation 2021

Identification des propriétaires, exploitants et ayants droit	<ul style="list-style-type: none"> Les fichiers de données « propriétaires » présent au sein du périmètre du site Natura 2000 et des données « agriculteurs » dont les parcelles SAU sont présentes au sein du périmètre du PAEC, ont été actualisés en début d'année d'animation.
Mesures non contractuelles : Sensibilisation et communication à destination du grand public	<ul style="list-style-type: none"> Le CEN Nouvelle-Aquitaine assure l'animation du site internet dédié à aux sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes : https://coteaux-de-thezac-lascrozes.fr/ Deux dépliants dédiés aux sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes ont été réalisés : Présentation des sites / Outils de gestion (cf. visuels ci-dessous et en Annexe 2). Imprimés en 500 exemplaires chacun, ils sont distribués dans les mairies des communes concernées par les sites et auprès des habitants et exploitants du territoire. Le Poster des sites Natura 2000 de Thézac et de Lascrozes, réalisé par le CEN NA en 2020 a doré et déjà commencé à être diffusé. Des exemplaires seront distribués aux communes et écoles du territoire. Le reste sera distribué lors des animations, stands, rencontres avec les partenaires, etc. Sorties nature le 27/07/2021 pour un groupe de randonneur à Thézac – 15 participants

Plaquettes Natura 2000 :



Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

- La structure animatrice a été sollicitée pour deux avis techniques sur les incidences potentielles de projets sur les espèces et habitats des sites Natura 2000 en 2021 : la création d'un bassin en eau et un projet de panneaux photovoltaïques proches du périmètre Natura 2000 sur la commune de Thézac.

Soutien à l'articulation Natura 2000 avec les autres politiques publiques

- L'animateur a régulièrement échangé avec la SEPANLOG, structure animatrice du site Natura 2000 du Boudouyssou, et porteuse du PAEC associé, afin d'assurer une cohérence entre les différents projets et de pouvoir apporter des informations justes aux agriculteurs rencontrés au cours de l'animation.
- En tant que structure animatrice du site Natura 2000, le CEN Nouvelle-Aquitaine maintient une veille globale au sein et autour des périmètres des deux sites Natura 2000, et continue de s'assurer que les enjeux des sites sont bien pris en compte, que ce soit pour le montage de

Bilan d'animation 2021/2022

Sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

projets « privés » ou dans les documents publiques d'urbanisme et d'aménagement.

En 2021, les missions d'amélioration des connaissances ont porté sur :

Amélioration des connaissances et suivi scientifique

- La **collecte de données naturalistes faune-flore** et leur **saisie dans la base de données** interne du CEN Nouvelle-Aquitaine :
 - dans le cadre du suivi des MAEC et contrats ni-ni en cours sur le territoire
 - données dites opportunistes, avec le relevé des espèces de faune et de flore observées au cours des déplacements sur le site

-> 89 données produites pour 63 espèces relevées.
- Le **suivi des chiroptères** (chauve-souris) sur les sites connus (grottes de Casse-Bartas et des Cordonniers - Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes, commune de Masquières) – cf. Tableau 6 ci-dessous. ;
- De plus, les données issues d'autres études du CEN NA, localisées sur les périmètres Natura 2000, ont été mises en évidence grâce à l'analyse de la base de données.

-> 1842 données analysées pour 862 espèces relevées.

En fin de cycle d'animation, une consultation des données disponibles sur les plates-formes régionales OBV et FAUNA sera réalisée afin d'actualiser la liste des espèces connues sur les sites Natura 2000. Il sera alors proposé de mettre à jour la liste des espèces d'intérêt communautaire et autres espèces remarquables qui figure au FSD de chacun des sites Natura 2000.

Enfin, les **suivis photographiques** qui ont été mis en place sur certaines parcelles engagées en MAEC et contrats Natura 2000 ont été répétés pour certains. Ces suivis permettront de disposer d'éléments visuels simples à analyser pour évaluer l'effet de la mise en œuvre de ces mesures sur le long terme.

Tableau 6 : Amélioration des connaissances : résultats des suivis des chiroptères (2021-2022)

Site	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Effectifs		
			21/05/2021	17/12/2021	20/05/2022
Grotte de Casse-Bartas	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune			1
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers			
	<i>Myotis sp. (Myotis Myotis / Myotis blythii)</i>	Murin de grande taille			
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées			1
	<i>Pipistrellus Kaup, 1829</i>	Pipistrelle sp.			
	<i>Plecotus sp.</i>	Oreillard indéterminé			
	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	100		300
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe		1	
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	4	10	
Grotte du Cordonnier	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe			
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe			

Ce tableau liste l'ensemble des espèces déjà recensées dans les deux cavités, et précise les effectifs observés lors des suivis de cette tranche d'animation. Les résultats confirment l'utilisation de la grotte de Cassebartas (Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes, commune de Masquières) par le Rhinolophe Euryale en transit printannier. Cette espèce, qui n'est pas citée dans le DOCOB, est inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats, et est considérée comme vulnérable sur la liste rouge européenne des espèces menacées (2019).

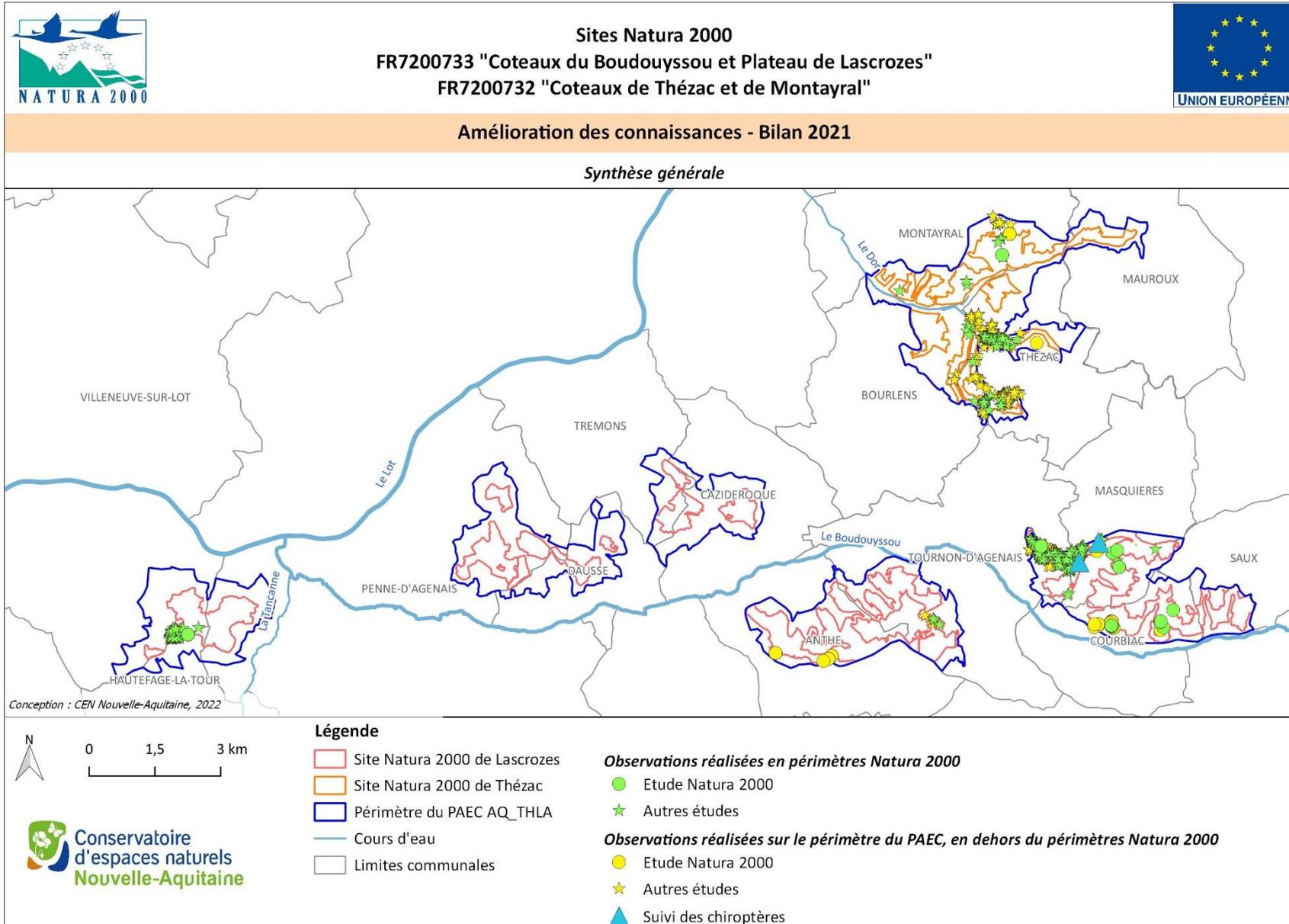


Figure 3 : Localisation générale des missions d'amélioration des connaissances menées en 2021

Bilan d'animation 2021/2022

Sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

A.3 Phase de synthèse, de bilan et mise à jour du DOCOB

Tableau: Synthèse bilan et mise à jour du DOCOB - synthèse de l'animation 2021

Mise à jour des DOCOB	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les travaux de mise à jour des DOCOBS entamés en 2020 avec la construction d'une nouvelle fiche action pour le DOCOB des Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes : Code action CN03c - Maintien des milieux naturels ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger (typologie N05R) n'ont pas été finalisés en 2021 par faute de temps. ○ De même, le travail d'actualisation des FSD des deux sites Natura 2000 est à poursuivre. Il sera repris en fin de tranche d'animation afin d'y compiler l'ensemble des données nouvellement acquises.
Préparation et animation de comité de pilotage et de réunions publiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ La dernière réunion de comité de pilotage a eue lieu le 30 mars 2021 par visioconférence. Les comités de pilotage des deux sites Natura 2000 n'ont pas de nouveau été réunis lors de cette première tranche d'animation.
Suivi sous SIN2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le travail de saisi sous SIN2 a été poursuivi. Des informations concernant les contrats en cours sont encore à saisir. Ce travail sera poursuivi lors de la prochaine phase d'animation.
Bilans et évaluation des mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rédaction du bilan d'animation de la tranche 1 d'animation (mai 2021 – avril 2022).

A.4 Bilan financier

Le tableau suivant reprend une synthèse des actions menées en 2021-2022 par le CEN Nouvelle Aquitaine.

Tableau 7 : Bilan des actions réalisées par le CEN Nouvelle Aquitaine du 12/07/2021 au 02/05/2022

Nature de la tâche	Unité	Prix Unitaire HT*	Jours réalisés	Montant HT	Montant total HT	Commentaire
1 - Mise en œuvre de la contractualisation	Jours		35,00	17 500,00 €	17 500,00 €	MAEC Contrats Chartes
1 Recensement des signataires	Jours	500	22,50	11 250,00 €	11 250,00 €	
2 Assistance technique et administrative	Jours	500	11,50	5 750,00 €	5 750,00 €	
3 Suivi - synthèse	Jours	500	1,00	500,00 €	500,00 €	
2 - Mise en œuvre des actions non contractuelles (dont communication et devis éventuellement)	Jours	500	6,50	3 250,00 €	3 250,00 €	dépliants + site web + sortie nature (lettre d'info non réalisée = -3 jours)
3 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Jours	500	1,00	500,00 €	500,00 €	-
4 - Soutien à l'articulation Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Jours	500	1,00	500,00 €	500,00 €	-
5 - Amélioration des connaissances et suivi scientifique	Jours	500	2,50	1 250,00 €	1 250,00 €	-
6 - Mise à jour des DOCOB	Jours	500	0,50	250,00 €	250,00 €	-
7 - Comité de pilotage - Groupe de travail - Réunion publique	Jours	500	0,00	- €	-	Non réalisé
8 - Suivi sous SIN2	Jours	500	2,00	1 000,00 €	1 000,00 €	-
9 - Bilan annuel - Rapport triennal	Jours	500	2,00	1 000,00 €	1 000,00 €	-

Montant total en €HT	25 250,00 €	25 250,00 €	
TVA 20%	5 050,00 €	5 050,00 €	
Montant total en €TTC	30 300,00 €	30 300,00 €	

A.5 Répartition du temps d'animation

Le graphique ci-dessous dresse le bilan du temps passé par mission d'animation sur la première tranche d'animation.

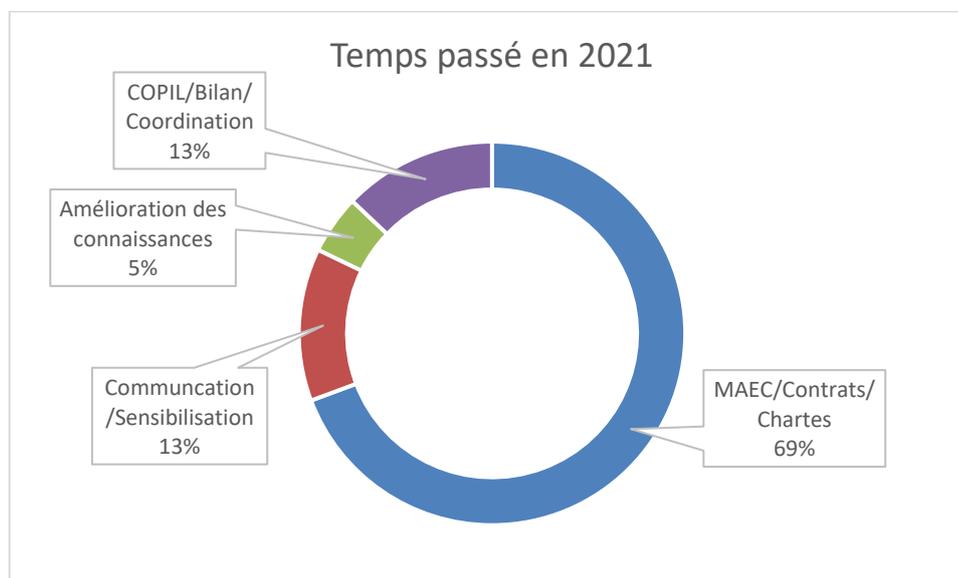


Figure 4 : Répartition du temps d'animation par mission en 2021

Comme prévu, la mise en œuvre de la contractualisation a constitué la majorité du temps d'animation.

B Perspectives pour la prochaine tranche d'animation 2022-2023

La prochaine phase d'animation démarre au 3 mai 2022, pour une période d'un an.

Contrats et chartes Natura 2000

- Poursuivre la dynamique de contractualisation et d'engagements dans les chartes et contrats en favorisant les rencontres avec les propriétaires.
- Accompagnement technique et suivi administratif de la mise en œuvre des contrats Natura 2000 en cours.

Poursuivre la mise en œuvre des MAEC

- A court terme (15 mai 2022), réalisation des diagnostics parcellaires et accompagnement des agriculteurs dans la contractualisation de MAEC en 2022 ;
- Accompagnement technique et suivi administratif de la mise en œuvre des MAEC en cours d'engagement.
- Selon les dispositions de la nouvelle PAC : Renouvellement du PAEC (réponse à l'appel à projet deuxième semestre 2022) et animation du PAEC. Il est à prévoir un temps supplémentaire conséquent à consacrer à la réponse à cet AAP en raison de la nouvelle programmation PAC.

Suivis scientifiques / inventaires

- Poursuivre les suivis des espèces à fort enjeu :
 - Chiroptères sur les grottes des cordonniers et de Casse Bartas
 - Ecrevisse à pattes blanches sur le vallon de la Vergnote (FDP 47)
- Évaluer les mesures par des suivis sur les parcelles engagées dans des MAEC et sur les parcelles restaurées via un contrat Natura 2000 :
 - Suivis photographiques
 - Si possibilité de participer à un dispositif de suivi à plus grande échelle (CBNSA, AAP de l'OFB) : Suivis floristiques ou faunistiques
- Poursuite de l'amélioration des connaissances avec synthèse annuelle des données naturalistes et mise à jour du FSD si nécessaire.

Information et sensibilisation

- Organisation et animation d'une sortie nature à destination du grand public.
- Information, communication et sensibilisation des propriétaires et usagers du site Natura 2000 : diffuser les outils de communication (plaquette d'information, poster, lettre d'information)
- Animation du site internet

Accompagnement et animation territoriale

- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- Accompagnement des acteurs du territoire dans leurs éventuels projets en faveur de la biodiversité
- Echanges techniques avec les autres opérateurs locaux (SEPANLOG, structure animatrice du site Natura 2000 voisin du Boudouyssou, CPIE Pays-de-Serres / Vallée du Lot, structure gestionnaire du Vallon de la Vergnote, SMAVLOT, OFB, etc.)

Synthèse et bilan :

- Suivi sous SIN2 : poursuite de la saisie des informations liées aux engagements dans les contrats et les adhésions à la charte
- Bilan annuel d'animation
- Comité de pilotage

Liste des Annexes

Annexe 1 : Liste des MAEC disponibles en 2021 et 2022 – PAEC AQ_THLA

Annexe 2 : Dépliants Natura 2000

Annexe 1 : Liste des MAEC disponibles en 2021 et 2022 – PAEC AQ THLA

Liste des mesures proposées en 2021 sur le territoire du PAEC de Thézac et de Lascrozes

Type de couvert et/ou habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant (€/ha/an)	Financement*	Durée d'engagement
Restauration et maintien des milieux ouverts					
Milieux ouverts et moyennement embroussaillés					
Prairies permanentes Landes Parcours	AQ_THLA_PS08	Maintien de l'ouverture des habitats en milieux moyennement embroussaillés – Entretien par gestion mécanique/manuelle	95,42 €	25 % Etat – 75 % FEADER	1 an
Milieux fortement embroussaillés					
Prairies permanentes Landes Parcours	AQ_THLA_PS06	Restauration et maintien de l'ouverture des habitats en milieux fortement embroussaillés – Entretien par gestion mécanique/manuelle	247,56 €	25 % Etat – 75 % FEADER	5 ans
Gestion extensive des prairies par fauche tardive					
Prairies permanentes ou temporaires	AQ_THLA_HE01	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j.)	120,86 €	25 % Etat – 75 % FEADER	1 an
	AQ_THLA_HE03	Gestion des prairies par retard de fauche (40 j.)	222,86 €	25 % Etat – 75 % FEADER	1 an
Conversion de terres arables en prairies					
Grandes cultures	AQ_THLA_HE06	Conversion de terres arables en prairies avec gestion par retard de fauche (20 jours)	424,86 €	25 % Etat – 75 % FEADER	5 ans

* FEADER = Fonds européen agricole pour le développement rural

Liste des mesures proposées en 2022 pour de nouveaux engagements sur le territoire du PAEC de Thézac et de Lascrozes

Objectifs de la mesure	Code de la mesure	Détail de la mesure	Montant (€/ha/an)	Durée d'engagement
Prairies permanentes, landes, parcours				
Amélioration de la gestion pastorale, avec ou sans absence de fertilisation azotée	AQ_THLA_PS01	Plan de gestion pastorale	75,44 €	1 an
	AQ_THLA_PS02	Plan de gestion pastorale + absence de fertilisation azotée	86,11 €	1 an
Maintien de l'ouverture par élimination mécanique	AQ_THLA_PS08	Programme de travaux d'entretien	95,42 €	1 an
Ouverture d'un milieu en déprise	AQ_THLA_PS06	Programme de travaux d'ouverture puis entretien	247,56 €	5 ans
Prairies permanentes ou temporaires				
Gestion des prairies par retard de fauche (deux modalités), avec ou sans absence de fertilisation azotée	AQ_THLA_HE01	Fauche à partir du 9 juin	120,86 €	1 an
	AQ_THLA_HE02	Fauche à partir du 9 juin + absence de fertilisation	137,10 €	1 an
	AQ_THLA_HE03	Fauche à partir du 29 juin	222,86 €	1 an
	AQ_THLA_HE04	Fauche à partir du 29 juin + absence de fertilisation	239,10 €	1 an
Grandes cultures				
Conversion de terres arables en prairies	AQ_THLA_HE06	Création et maintien d'un couvert herbacé + fauche à partir du 9 juin	424,86 €	5 ans

En plus de ces mesures dédiées aux nouveaux engagements, l'ensemble des MAEC souscrites en 2015 et 2016 (pour 2021) et 2017 (pour 2022) ont été automatiquement ouvertes sur le territoire afin de permettre aux exploitants de renouveler leurs engagements arrivés à échéance.

Annexe 2 : Dépliants Natura 2000

Natura 2000 Une démarche volontaire

En ce qui concerne la gestion des sites Natura 2000, la France a opté pour une politique contractuelle basée sur le volontariat.
Tous les acteurs locaux (résidents, porteurs de projets, collectivités,...) peuvent contribuer à la préservation de ce site remarquable.

Vous êtes propriétaire d'une parcelle au sein du périmètre ? Gestionnaire ou exploitant ? Les outils suivants sont à votre disposition :

- les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
- les Contrats Natura 2000
- les Chartes Natura 2000

Envie d'en savoir plus ? Vous pouvez contacter l'animateur du site

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Julie GOBLOT
j.goblot@cen-na.org
Tél : 05.53.64.00.51

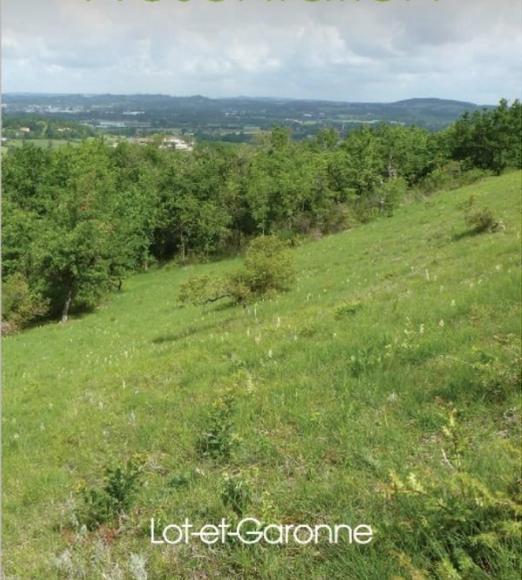


Natura 2000

Coteaux du Boudouyssou
et Plateau de Lascrozes

Coteaux de Thézac et de
Montayral

Présentation



Lot-et-Garonne

Catananche bleue © Vincent Gillet

<https://coteaux-de-thezac-lascrozes.fr/>

Avec le soutien financier de



UNION EUROPEENNE
Fonds de soutien au développement régional

PREFÊTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Julie
Goblot
Animateur



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Illustration/conception graphique : CEN Nouvelle-Aquitaine 2022. Ne pas jeter sur la voie publique

Bilan d'animation 2021 - Annexes

Sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites européens, désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui s'y trouvent. Natura 2000 a pour vocation la conservation de ce patrimoine naturel en valorisant les usages locaux qui ont contribué au maintien de cette biodiversité.

Le patrimoine naturel

Les coteaux calcaires de Thézac-Lascrozes abritent plusieurs habitats reconnus comme rares au niveau européen et dits d'intérêt communautaire. Il s'agit principalement de pelouses sèches, mais également de landes à genévriers et de prairies maigres de fauche. Ces milieux abritent une faune et une flore remarquables comme l'Azuré du serpolet, l'Aster amelle ou encore un cortège d'orchidées riche et diversifié, dont certaines espèces sont protégées.

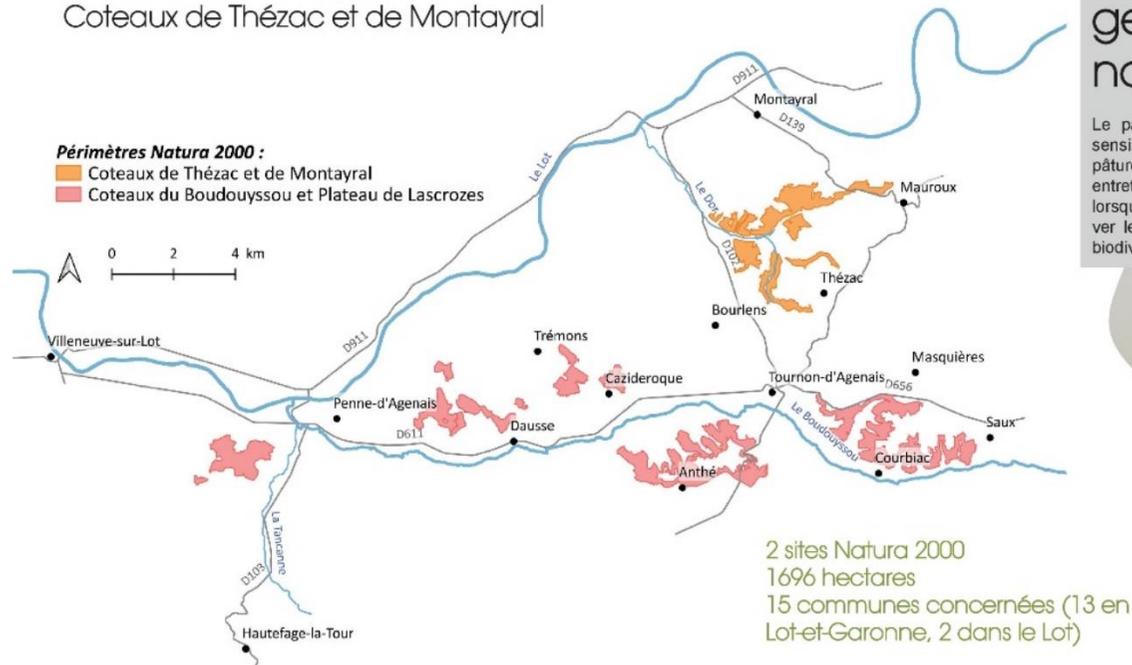
Un enjeu spécifique lié à la présence de cavités à chauve-souris et à une petite population d'Ecrevisse à pieds blancs est également présent au sein du périmètre Natura 2000 des Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes.

Favoriser l'ouverture des milieux

Autrefois entretenus par les animaux, notamment des petits troupeaux de brebis, les coteaux calcaires sont aujourd'hui soumis à la déprise agricole entraînant un embroussaillage progressif des milieux ouverts comme les pelouses sèches. Ce phénomène entraîne la disparition des espèces de faune et de flore spécifiques à ces milieux.

Un des enjeux majeurs du site Natura 2000 est de préserver ces habitats naturels en mettant en place des actions de gestion favorisant la réouverture des milieux.

Sites Natura 2000
Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes
Coteaux de Thézac et de Montayral



Zoom : Pastoralisme et gestion d'espaces naturels

Le pastoralisme est un atout pour la gestion des milieux sensibles tels que les pelouses calcaires. Les animaux pâturent et entretiennent un milieu où il est difficile de faire un entretien mécanique. Ainsi un pâturage par des moutons lorsqu'il est adapté permet d'éviter l'enrichissement et de conserver les milieux ouverts où les enjeux de préservation de la biodiversité sont importants.

Azuré du Serpolet © Bastien Boyancé



La charte Natura 2000

Il est aussi possible de s'engager en faveur de la biodiversité par des actions simples et peu coûteuses. La charte Natura 2000 présente sous forme de recommandations et d'engagements les actions ou pratiques favorables aux espèces et habitats naturels présents localement. L'adhésion à la charte marque la volonté du signataire de s'engager dans une démarche de gestion de qualité.

Pour qui ? : Collectivités / Particuliers /
Agriculteurs / Sylviculteurs / Associations
Durée d'engagement : 5 ans

L'animation des sites Natura 2000

Les missions de l'animateur du site Natura 2000 sont notamment de :

- informer, communiquer et expliciter la démarche Natura 2000
- faire émerger des actions concrètes de gestion ou de restauration des milieux naturels et accompagner leur réalisation
- assister les porteurs de projets dans leur évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- faire connaître localement les enjeux de biodiversité en sensibilisant le public aux richesses du site

Envie d'en savoir plus ?
Vous pouvez contacter
l'animateur du site

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Julie GOBLOT
j.goblot@cen-na.org
Tél : 05.53.64.00.51

<https://coteaux-de-thezac-lascrozes.fr/>

Avec le soutien financier de



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Natura 2000

Coteaux du Boudouyssou
et Plateau de Lascrozes

Coteaux de Thézac et de
Montayral

Outils de gestion

Illustration/conception graphique : CEN Nouvelle-Aquitaine 2022. Ne pas jeter sur la voie publique



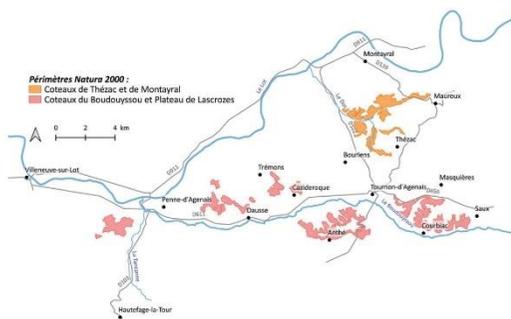
Lot-et-Garonne

Bilan d'animation 2021 - Annexes

Sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

Les sites en Bref

Coteaux de Thézac et de Montayral
Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes



Opérateur de l'animation

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Superficie : 1 696 hectares

- Coteaux de Thézac et de Montayral : 468 ha
- Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes : 1 228 ha

La présence des milieux ouverts et semi-ouverts comme les pelouses sèches et landes à genévriers, est dépendante de l'existence d'usages et d'activités agricoles extensives traditionnelles. Depuis plusieurs décennies, la déprise agricole sur ces milieux provoque un enrichissement des habitats, une homogénéisation des paysages et une perte de biodiversité associée.

Natura 2000 apporte les outils nécessaires aux acteurs du territoire pour conserver au mieux ces espaces patrimoniaux.

Natura 2000, comment ça marche ?

Les outils développés en France ont pour objectif de préserver les milieux naturels et les espèces les plus rares à l'échelle européenne. Ils sont mis en place sur la base du volontariat. En fonction du statut du propriétaire et la nature du foncier engagé, les outils diffèrent.

Les mesures agro-environnementales

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des contrats agricoles qui visent à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un exploitant agricole volontaire. Elles sont rémunérées sur la base d'un surcoût / manque à gagner par rapport à la pratique traditionnellement mise en œuvre.

Pour qui ? : Agriculteurs

Durée d'engagement : 5 ans

Nature du foncier : surface inscrite à la PAC (SAU)

Exemple de MAEC

- Retard de fauche sur prairies
- Conversion de terres arables en prairie
- Restauration et maintien de milieux ouverts par intervention mécanique ou manuelle
- ...

Les contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 ont pour objectif de restaurer ou entretenir les milieux naturels reconnus d'intérêt communautaire. Ils sont passés entre l'Etat (Préfet) et le propriétaire volontaire d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000. Le signataire s'engage à respecter un cahier des charges en contrepartie d'une subvention de l'État et de l'Europe.

Pour qui ? : Propriétaire ou ayant droit, public ou privé

Durée d'engagement : 5 ans

Nature du foncier : toute surface, hors SAU

Exemples de contrats Natura 2000

Ces contrats permettent de réaliser des travaux de restauration ou de gestion écologique dans une logique non productive.

- Entretien des milieux ouverts par fauche ou pâturage
- Chantier d'ouverture de milieux embroussaillés
- Dispositifs favorisant le développement de bois sénescents
- ...





Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 47
16 route de Saint-Léon – 47160 Damazan
Tél : 05 53 64 00 51
antenne47@cen-na.org

avec le concours financier de

